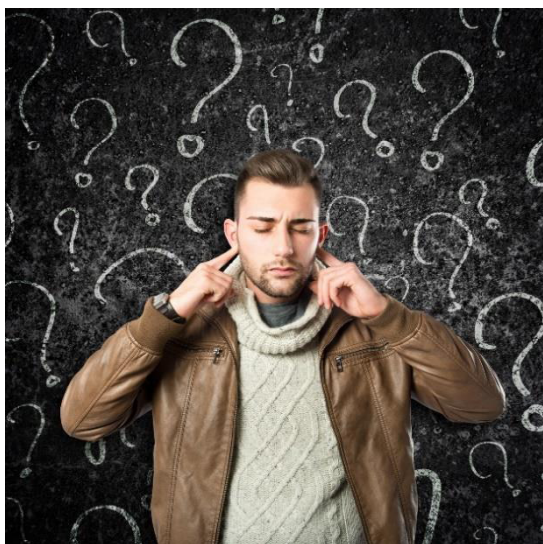


Jeudi 12 mars 2020

23^e édition de la Journée Nationale de l'Audition

2020-2030

Eviter le tableau noir de l'audition, c'est possible !



A l'origine de la JNA, il y a 23 ans, les experts bénévoles de l'association se donnaient pour objectif de « sortir l'audition de l'oubli ». A l'entrée de cette nouvelle décennie, la visée est que chacun intègre l'audition parmi les déterminants de sa santé et de sa qualité de vie. C'est par cette reconnaissance qu'il sera possible d'optimiser son état général de santé et c'est par elle également que les pouvoirs publics agiront pour augmenter le niveau général de santé de l'ensemble de la population. Le jeudi 12 mars 2020, lors la 23^e édition de la campagne JNA, près de 3 000 acteurs de la santé mobilisés localement vont œuvrer en ce sens, convaincus que le tableau noir de l'audition peut être évité. Nous avons tous la possibilité d'agir ! Il est urgent.

1) Intégrer l'audition à son suivi santé

Outre la perte naturelle de l'audition avec l'avancée en âge, qui est naturellement à prendre en charge, la dose de stress acoustique est également à considérer. Elle est le produit de la durée de l'ensemble des expositions sonores sur la journée, de la puissance et de l'absence de temps de récupération auditive. Ce sont donc non seulement les effets auditifs mais AUSSI les effets extra-auditifs qui sont à prendre en compte. Ces derniers contribuent à la fatigue, à l'irritabilité, aux maux de tête etc.

2) Modifier son rapport au bruit

L'omniprésence du bruit est un facteur pathogène. La pollution sonore pourrait être réduite si chacun prenait conscience de ses propres productions sonores dans la ville, à l'école, en milieu de travail etc. Il est également possible d'agir sur les émissions sonores issues des matériels et de créer des espaces écologiques pour l'oreille. Les gains seraient alors nombreux : santé, cognitifs, sécurité... Cela questionne les effets addictifs du bruit et du son au sein de la société. Le bruit participe au sentiment illusoire de dynamisme, « l'effet speed ». Et bien entendu dans les milieux professionnels où le niveau sonore dépasse 80 dB, faire du protecteur individuel contre le bruit son ami santé.

Stop aux acouphènes, stop aux surdités accidentelles, stop aux effets extra-auditifs.

3) Modifier ses comportements d'écoute de sons

Trop longues, trop puissantes, les pratiques d'écoute de son sont sources de risques imminents d'acouphènes et autres troubles de l'audition.

Par ailleurs, la qualité des sources sonores - travaillées pour rendre l'oreille paresseuse - questionne également au-delà de leur simple caractère pathogène sur les cellules sensorielles de l'oreille ou les fibres du nerf auditif, la charge mentale à gérer.

4) Développer son « acuité auditive »

L'ouïe est un sens au service du développement cognitif de la vie foetale à la fin de vie. Plus ce sens est affiné et plus il devient source pour décupler ses potentiels en affinant les 3 fonctions clés de l'audition : l'alerte, la communication, les émotions.

Cette ressource est intéressante pour intégrer aisément les apprentissages mais pour optimiser les apports des aides auditives lorsqu'elles sont nécessaires. En effet, le cerveau a la possibilité d'aller chercher les informations sonores mémorisées, « la mémoire auditive » pour potentialiser le décodage des informations sonores.

5) Motiver les pouvoirs publics à reconnaître l'audition parmi les déterminants de santé

A ce jour, le suivi de l'audition est réalisé au travers d'une approche « bobologie » : si les otites séreuses sont régulières, si une difficulté de compréhension survient et si la presbyacousie s'installe. Il est marqué par des décennies d'une politique orientée « curative » et « handicap ». Or, il serait nécessaire de l'intégrer comme un biomarqueur à suivre. Un changement de paradigme est nécessaire.

Le jeudi 12 mars 2020, plus de 2 500 acteurs de la prévention et de la santé seront mobilisés partout en France pour proposer aux jeunes des journées de dépistages auditives ainsi que différentes animations, conférences-débats, des concerts pédagogiques, des forums santé.

L'association JNA a développé des outils de prévention qui leur seront mis à disposition : brochures Nos oreilles on y tient !, affiches, site internet et protections auditives. L'application sonomètre dB JNA sera également téléchargeable afin que chacun puisse se rendre compte du volume sonore environnant.

Enfin, les experts de l'association JNA inviteront les pouvoirs publics à aller plus avant dans la considération d'une nouvelle vision stratégique de santé, intégrant le déterminant de santé « audition » en diffusant son programme 2020 – 2030 La santé auditive. Une nouvelle vision stratégique de santé.



L'association JNA

L'association JNA est une association à but non lucratif, neutre et indépendante, gérée par des experts scientifiques et médicaux et des acteurs de la prévention. Depuis 23 ans, elle fédère l'ensemble des acteurs de la prévention et de la santé, agissant sur tous les territoires de l'hexagone, pour que la santé auditive devienne une clé de santé pour être en forme au quotidien. L'association JNA organise chaque année la Journée Nationale de l'Audition (mars), Prévention Fête de la Musique et Festivals de l'été (juin à août) ; Semaine de la Santé Auditive au Travail (octobre).

Outre ces campagnes nationales, l'association JNA développe des programmes de santé auditive, invitant à intégrer l'audition parmi les déterminants « santé », facteurs clés de l'équilibre de santé et de vie sociale à tous les âges.

Association de référence dans le domaine de l'audition, la JNA regroupe 23 années d'enquêtes réalisées avec des instituts de sondage permettant d'établir un baromètre de l'audition ainsi que des données brutes des milliers de dépistages de l'audition réalisés auprès des différents publics. www.journee-audition.org

Le groupe d'experts de l'audition, membres du Comité scientifique de l'association JNA

	Docteur Cédric AUBERT, Médecin du travail au CEA de Grenoble (38)
	Docteur Didier BOUCCARA, Secrétaire général adjoint de l'association JNA Médecin ORL - Praticien Hospitalier (75)
	Docteur. Shelly CHADHA Responsable programme de prévention de la surdité et des risques auditif – Organisation Mondiale de la Santé
	Professeur André CHAYS Professeur ORL (CHU de Reims) – Membre correspondant de l'Académie nationale de médecine
	Professeur. Olivier DOUVILLE Docteur en psychologie – Maître de conférence (75)
	Laurent DROIN Directeur CIDB – Ingénieur en acoustique (75)
	Docteur Pascal FOILLET, Vice-Président de l'association JNA Médecin ORL – Praticien hospitalier (92)
	Docteur Agnès JOB Chercheuse, Institut de Recherches Biomédicales des Armées.(38)
	Monsieur Philippe METZGER, Secrétaire général Audioprothésiste diplômé d'Etat (75)
	Madame Roselyne NICOLAS, vice-présidence de l'association JNA Vice-Présidente de l'association France Acouphènes (75)
	Monsieur Rémy OUDGHIRI, sociologue – Paris (75)
	Professeur Jean-Luc PUEL, Président de l'association JNA Directeur de Recherche Inserm - Institut des neurosciences - Montpellier (34)
	Professeur Hung THAI VAN, Vice-Président de l'association JNA Chef de service ORL - Hôpital Edouard Herriot - Hôpital Femme Mère Enfant (69)
	Docteur Paul ZYLBERBERG, Vice-Président de l'association JNA Médecin du travail (75) et responsable d'associations de patients malentendants